

Les vacances à vélo

CORRIGÉS

1. 7,7 millions de personnes *ont fait du tourisme à vélo*
2. Une association (OU un site internet) qui organise des vacances à vélo.
3. 10 000 km
4. il n'y a pas d'âge minimal (on peut en faire à n'importe quel âge).
5. Le vélotourisme exclut *les performances sportives*
6. M. Legros préfère **utiliser son propre vélo**
7. (a) il conseille de louer un vélo sur place.
(b) parce qu'il y a beaucoup de sociétés qui proposent ces prestations.
8. entre 10 et 20 €
9. (a) le camping
(b) les hôtels-châteaux
10. Elle permet de s'assurer que le lieu où nous nous arrêtons offre bien tous les services liés au vélo.
11. (a) l'autonomie complète : les gens prennent leurs bagages avec eux sur les vélos.
(b) se faire transporter ses bagages d'étape en étape par une société.
12. tous les services ci-dessus (location, transport des bagages, restauration ET logement)

TRANSCRIPTION

JOURNALISTE : – Une idée pour vos vacances dans « Tout comprendre » : Pourquoi ne pas sillonner la France à vélo ? On écoute Pascal Le Guern.

PASCAL LE GUERN : – L'an passé plus de 7,7 millions de touristes ont sillonné l'hexagone à vélo, si vous aussi vous avez envie de troquer la voiture ou les transports en commun pour un deux roues sans moteur, eh bien nous allons vous donner quelques conseils avant d'enfourcher le vélo. Avec nous, Francis Legros, bonjour, vous êtes président de France vélo tourisme, c'est une association, c'est aussi un site internet pour organiser vos vacances à vélo. En France, est-ce qu'il y a des régions plus faciles que d'autres pour la pratique du vélo, j'entends par là un plus grand nombre de pistes cyclables, par exemple.

PASCAL LE GUERN : – Effectivement, il y a des régions qui sont plus en avance sur le développement des sites "en propre", des pistes cyclables. En particulier, on a le site la Loire à vélo qui a une antériorité assez conséquente, puisque depuis 15 ans on arrive à promouvoir et à développer considérablement les 800 kilomètres des véloroutes, mais, il existe maintenant plein d'autres circuits, ça se chiffre actuellement à presque dix mille kilomètres.

JOURNALISTE : – Ah quand même, en France ?

PASCAL LE GUERN : – Oui, dix mille kilomètres, l'objectif étant qu'en 2020 on ait terminé l'aménagement d'environ 20 mille kilomètres, donc ce qui est l'objectif final du chemin national véloroutes des voies vertes.

JOURNALISTE : – Les vacances à vélo, vous les conseillez à partir de quel âge ?

PASCAL LE GUERN : – Il n'y a rien pas d'âge, en fait, on voit même des familles qui partent avec la petite remorque pour emmener des bébés dans cette remorque ou le vélo suiveur qu'on accroche derrière un vélo pour l'enfant de quatre, cinq ans. Mais on voit aussi des jeunes enfants de sept, huit ans sur leurs petits vélos en train de suivre leurs parents, sur des circuits adaptés bien évidemment.

JOURNALISTE : – Ça se prépare très en amont, des vacances à vélo ?

PASCAL LE GUERN : – C'est conseillé de les préparer en amont pour tout un tas de bonnes raisons, d'abord choisir le type de destination qui convient aux pratiques qu'on va avoir, est-ce qu'on va justement être en famille, où est-ce qu'on va vouloir un circuit plus difficile, un peu plus montagneux, sachant que lorsqu'on parle de vélo tourisme, on exclut tout l'aspect sportif du vélo, cela reste le vélo loisir.

JOURNALISTE : – Alors, justement est-ce qu'on prend son propre vélo ou est-ce qu'on loue, ou est-ce qu'il y a différents lieux maintenant en France où on peut louer facilement des vélos ?

PASCAL LE GUERN : – Ça, ça revient, très fréquemment : "moi je suis accro à mon vélo", oui certes. Mais c'est moins facile qu'on va se rendre au bout de la France, d'abord parce qu'il faut le transporter, si on fait de l'itinérance, il faudra rapatrier son vélo à la fin, donc généralement on conseille de louer vélo sur place ce qui est facile...

JOURNALISTE : – On trouve beaucoup de lieux... aujourd'hui ?

PASCAL LE GUERN : – On trouve aujourd'hui beaucoup de lieux, beaucoup de sociétés, qui sont spécialisées dans ce type de prestations. Et en moyenne, ça coûte entre dix et vingt euros.

JOURNALISTE : – J'allais vous demander, justement, dix ou vingt euros la journée ?

PASCAL LE GUERN : – Oui la journée. Donc après, c'est accessible.

JOURNALISTE : – Il y a des gîtes, des lieux d'accueil spécialisés pour ceux qui pratiquent le vélo également ?

PASCAL LE GUERN : – Là je dirais qu'on s'adresse à tous types d'hébergements cela va du camping jusqu'au château-hôtel, toutes les pratiques sont bonnes, il y pas de rejet de cette population, c'est...

JOURNALISTE : – Le vélo est accepté par....

PASCAL LE GUERN : – Le vélo est accepté. Il l'est d'autant plus qu'on a mis en place avec la structure France Vélo Tourisme, une marque, qui s'appelle « Accueil Vélo », qui est donc attribuée à tous les prestataires, loueurs, hébergeurs, sites d'accueil, offices de tourisme, qui font des efforts pour accueillir les vélos, et donc dès qu'on trouve cette marque « Accueil vélo », on sait qu'on va avoir des facilités pour trouver du service autour de cette pratique.

JOURNALISTE : – Si on part en famille on a facilement un peu de bagages, on fait comment à vélo ? C'est pas très pratique ...

PASCAL LE GUERN : – Pas facile effectivement, la réponse c'est que les pratiques sont diverses, il y a ceux qui voudront partir en autonomie complète, c'est à dire avec leur matériel de camping sur le vélo, bon... ceux-là, c'est plutôt marginal, il faut le dire, aujourd'hui pour les autres, la demande la plus importante, elle va vers beaucoup de services, et on trouve tout ça, des capacités de transport de bagage, d'étapes en étapes si on fait de l'itinérance.

JOURNALISTE : – C'est possible ça ?

PASCAL LE GUERN : – C'est tout à fait possible et on trouve des prestataires, voire des formules packagées où tout est inclus, y compris la location du vélo, le road book, le transport des bagages d'étapes en étapes, le gîte et le couvert qui vous attendent le soir...

JOURNALISTE : – On est assisté, on a plus qu'à pédaler.

PASCAL LE GUERN : – Voilà, disons que le seul effort qu'on ait à faire c'est de pédaler, mais au moins on profite assidument de la pratique sans avoir les inconvénients de la logistique, donc ça, c'est quand même un gros avantage.